



Retrait de carte de 10ans

Par **zipo27**, le **31/05/2010** à **17:57**

Bonjour, je suis algérien marié à une française d'origine algérienne depuis presque 2 ans on a été amoureux l'un de l'autre mais le jour où ça m'a mélangé de notre couple tout a changé, j'ai eu ma carte de 10 ans en janvier 2010 il m'est passé plain de truc avec ma femme et j'ai pris sur moi mais le jour où j'ai répliqué elle a changé elle a déposé plainte contre moi pour violence conjugale ke moi je l'ai jamais touché je me suis trouvé en garde à vue parce que je suis pa dou elle a ramené une certificat médicale excédent pas 8 jours rrrn on m'a donné une convocation au palais de justice pour rapel à l'ordre et réparation rrrn se ki métonne c ke elle me di je veux divorcé mais elle a rien fais rrrn voila ma kestion si elle fais ça esque il vont me retiré ma carte sachant ke je bosse de puis ke je suis venus en france depuis mars 2009 et je suis entré en janvier 2009 et la je suis en cdi depuis presque 6 mois. rnsi il ya kelkin ki c comment fair aidé moi svp merci de votre compréhension

Par **juriste69**, le **13/06/2010** à **16:25**

soit un peu plus précis, quant à tu as célébré ton mariage ? en France ou en Algérie ? tu dis que ta femme a porté plainte contre toi, de combien était son ITT exactement ? est-ce que tu as commis des violences sur ta femme auparavant ? rnet est-ce que ton dossier est vierge ? rrrnje ne pourrais te renseigner exactement qu'après avoir répondu à mes questions. rrrn concernant l'obtention de ta carte de 10 ans : tu l'as eue en janvier 2010, donc normalement tu ne risques pas de te la faire retirer sauf en cas de trouble à l'ordre public. rnsi seule l'application de l'article 180 al 2 du code civil c'est à dire l'annulation de mariage pourrait avoir comme conséquence l'annulation du mariage. rrrn bonne continuation

Par **zipo27**, le **13/06/2010** à **16:54**

merci d'avoir répondu voilà les réponses pour vos questions non c'est marié en algérie et on a fait la transcription du mariage a nante moins de 8 jours elle m'a jamais touché et c'est la première fois ou elle pose plainte contre moi mon casier est vierge